

# Remboursement des vaccins

La vaccination est l'un des meilleurs moyens de se prémunir contre la maladie.

Les progrès de la médecine permettent aujourd'hui d'élargir le champ des maladies que l'on peut éviter grâce à la vaccination.

Pourtant, celle-ci n'a pas encore fait totalement son entrée parmi les actes remboursés par les régimes obligatoires.

C'est pourquoi votre mutuelle a décidé d'établir une liste de vaccins non pris en charge par les régimes obligatoires, et d'en faire le remboursement.

## Cette liste est la suivante :

- **Vaccin contre l'encéphalite japonaise**
  - Ixiaro
- **Vaccin contre la fièvre jaune**
  - Stamaril
- **Médicament de prévention du paludisme**
  - Doxypalu
  - Lariam
  - Malarone
  - Paludrine
  - Savarine
- **Vaccins contre la grippe**
  - Agrippal
  - Fluarix
  - Immugrip
  - Influvac
  - Previgrip
  - Vaxigrip
- **Vaccin contre le tétanos et la grippe**
  - Tétagrip
- **Vaccin contre les gastroentérites à rotavirus**
  - Rotarix
  - Rotateq
- **Vaccins contre l'hépatite A**
  - Avaxim
  - Havrix 720
  - Havrix 1440
- **Vaccins contre l'hépatite A et B**
  - Twinrix adulte
  - Twinrix enfant
- **Vaccin contre la leptospirose**
  - Spirolept
- **Vaccin contre les méningites à virus A et C**
  - Mencevax A, C, Y, W 135
  - Menveo (méningocoque A, C, Y, W 135)
  - Vaccin méningococcique A et C
- **Vaccins contre les méningites à virus C**
  - Meningitec
  - Menjugatekit
  - Neisvac
- **Vaccin contre la méningoencéphalite à tiques**
  - Ticovac
- **Vaccin contre la rage**
  - Rabipur
  - Vaccin rabique Pasteur
- **Vaccins contre la typhoïde**
  - Typherix
  - Typhim VI
- **Vaccins contre la typhoïde et l'hépatite A**
  - Tyavax
- **Traitements préventifs autres que vaccins**
  - Homeomunil granules
  - Infanrix 5 CH
  - Influenzinum
  - Priorix 30 CH

## Comment se faire rembourser ?

Si votre couverture santé prévoit le remboursement de ces vaccins, il vous suffira de nous faire parvenir l'original de la facture acquittée précisant le bénéficiaire concerné, le nom du vaccin ou du traitement de vaccination.

Au vu de ces éléments, votre mutuelle sera en mesure d'établir son remboursement.